

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 81-247 du 12 Août 1981

portant nomination de Délégués  
Militaires Provinciaux dans le  
Borgou et l'Atacora.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU l'ordonnance N° 75-44 du 21 Juillet 1975 portant création du poste de Délégué Militaire Provincial ;
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 5 Août 1981 ;

DECRETE :

Article 1er.- Le Camarade Chef de Bataillon HONVOH Augustin est nommé Délégué Militaire de la Province du Borgou.

Article 2.- Le Camarade Capitaine ZINZINDOHOUE Clément est nommé Délégué Militaire de la Province de l'Atacora.

.../...

Article.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 12 Août 1981

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

Le Ministre de l'Intérieur et  
de la Sécurité Publique,

Isidore AMOUSSOU

GUEZODJE Vincent

Ampliatiions : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MF-MISP 10 Autres  
Ministères 20 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses  
Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4  
Cab./Mil 8 EMGFAP 8 EMFDN 4 EMFSP 4 Provinces Intéressées 4 DSI 4  
BCP 1 Intéressés 2 JORPB 1.-